



EPARGNE ETHIQUE MONETAIRE C

Monétaire

Indicateurs clés (au 28/02/2017)¹

Sensibilité taux	+0.05	0,21
Maturité moy. pondérée WAM (jours)	+12.97	72,38
Durée de vie moy. pondérée WAL (jours)	-40.85	187,89
Volatilité OPC (%)*	+0.00	0
Volatilité indice (%)*	-0.00	0

* 52 Semaines.

Nombre de lignes	+3	29
Ratio de Sharpe	+132.09	132,09
Note ISR (/10)	+0.01	6,41

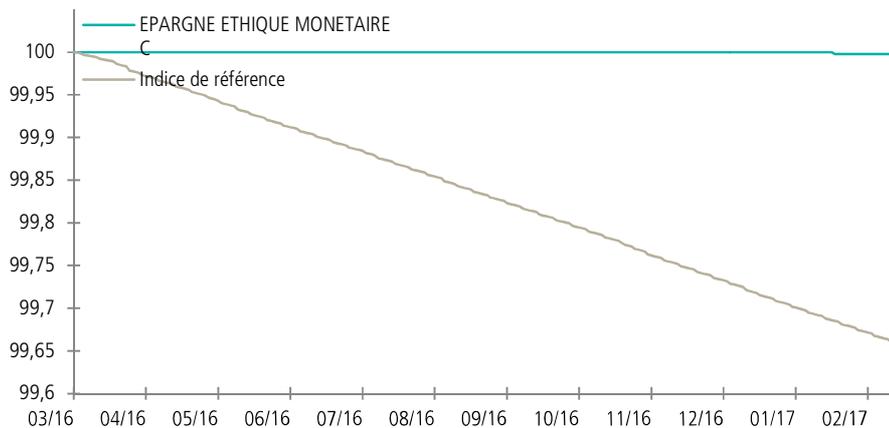
Actif net (en millions)	48,94 EUR
Valeur liquidative	395,40 EUR
Performance mois	-0,003%
Performance YTD	-0,003%

Profil de performance (Source : Ecofi Investissements / Bloomberg)

Evolution de la valeur liquidative

Période de référence du 01/03/2016 à la date de reporting.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps.



Performances glissantes

en %	Performance	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	1 an	5 ans
EPARGNE ETHIQUE MONETAIRE C	Flat	- 0,003	- 0,003	- 0,003	- 0,003	- 0,003	0,373
	Annualisé	- 0,033	- 0,010	- 0,005	- 0,015	- 0,003	0,074
Indice de référence	Flat	- 0,027	- 0,088	- 0,175	- 0,060	- 0,342	- 0,125
	Annualisé	- 0,353	- 0,351	- 0,348	- 0,351	- 0,337	- 0,025
Ecart/indice	Annualisé	0,320	0,341	0,343	0,336	0,335	0,098

Performances calendaires

en %		2016	2015	2014	2013
EPARGNE ETHIQUE MONETAIRE C	Performance	0,000	0,005	0,155	0,079
	Volatilité	0,004	0,015	0,013	0,024
Indice de référence	Performance	- 0,321	- 0,106	0,099	0,091
	Volatilité	0,006	0,007	0,015	0,004
Ecart/indice		0,321	0,111	0,056	- 0,013



Luc Passier
Gérant Taux

Suppléé par Maxime Deherly

Objectif de gestion

SICAV Monétaire ISR visant à obtenir une performance régulière de la valeur liquidative égale à l'EONIA OIS diminué des frais de gestion, ses investissements sont sélectionnés selon des critères financiers et ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance).

Indicateur de risque (SRRI)

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible.

1

2

3

4

5

6

7

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé.

Pour plus d'informations sur les risques associés à la stratégie d'investissement, vous pouvez vous référer au prospectus (et, le cas échéant, au DICI).

Durée minimum d'investissement recommandée : < 3 mois



Prix & Labels



Meilleure société de gestion française catégorie «26-40 fonds notés»

(1) Les indicateurs clés et leur variation sur un mois sont calculés à la date de valorisation du présent reporting. (2) Vous pouvez vous référer à la page relative à cet OPC sur notre site Internet afin de connaître le calcul des différentes composantes du SCR Marché ici affiché, étant rappelé que ce calcul est purement indicatif. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. Le FIVG, objet du présent reporting, n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et le capital n'est pas garanti. Avant d'investir, il est nécessaire de consulter le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) du FIVG. Voir verso pour l'avertissement complet relatif à ce FIVG.

Commentaire de gestion

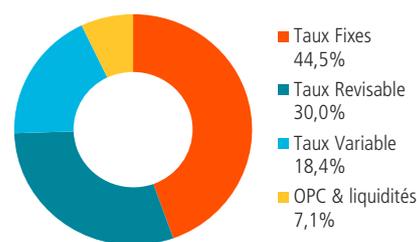
- ▶ Le rebond de l'activité annoncé par les indicateurs avancés semble se concrétiser en ce début d'année. Tractée par les États-Unis et la Chine, la croissance économique se diffuse à travers la planète. Il serait toutefois imprudent de tabler sur une poursuite de cette amélioration tant la situation reste fragile avec notamment la poussée du protectionnisme, le climat d'incertitude politique et les effets de l'endettement excessif. La remontée de l'inflation au-dessus du seuil de 2% en 2017, une première en 5 ans, va compliquer la tâche de la Réserve fédérale.
- ▶ Du côté des souverains, nous avons assisté en Allemagne à une forte baisse des taux et à une pentification de la courbe alors que les autres pays de la zone Euro ont vu leurs taux augmenter et leurs courbes se pentifier. La courbe américaine reste stable et s'aplatit. La courbe française est très volatile et soumise aux incertitudes liées à la présidentielle.
- ▶ L'Eonia a clôturé à -0,345% le 28 février. Sur le mois, l'OIS s'est établi à -0,353% et l'Euribor 3 mois a fini à -0,33%.

Portefeuille (Source : Ecofi Investissements)

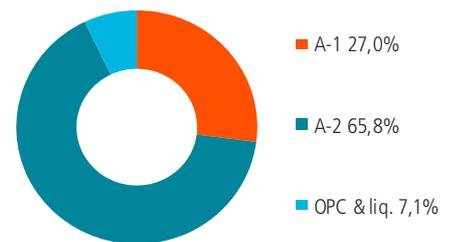
▶ Principales lignes en portefeuille

SOCGEN E3M 19/02/18	5,13%
UNICREDIT E3M 19/12/17	4,14%
DESJARDINS E3M 19/01/18	4,10%
SPAIN SGLT 16/02/18	4,10%
INTESA SP 08/09/17	4,09%
HAVAS 31/03/17	4,09%
REPSOL 08/02/18	4,09%
SOFIB E3M 05/07/18	4,09%
CARREFOUR BQ E3M 18/05/17	4,09%
NATIXIS PURPLE EONIA 11/07/17	4,09%

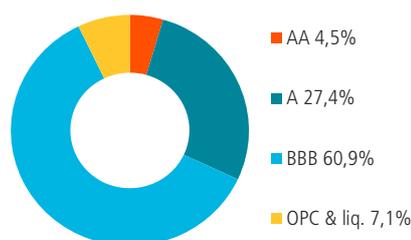
▶ Répartition par type de taux



▶ Répartition par notation court terme



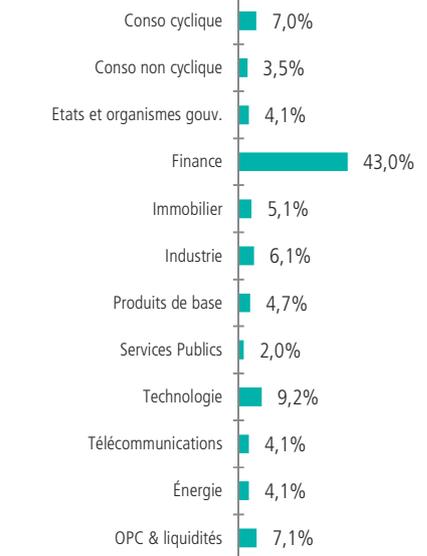
▶ Répartition par notation long terme



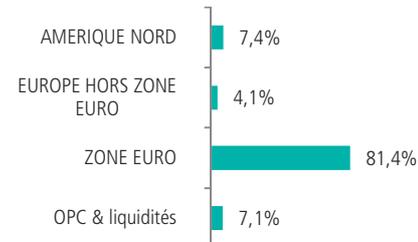
▶ Instruments

Obligations	27,5%
BT	21,5%
ECN	13,3%
CDN	12,3%
Autres	7,1%
NEUCP	6,1%
Emprunts d'Etats	4,1%
TMTN	4,1%
BMTN	4,1%

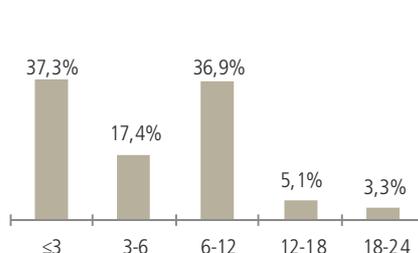
▶ Répartition sectorielle



▶ Répartition géographique



▶ Répartition par maturité (mois)



Caractéristiques

Code ISIN : FR0010219899
 Code Bloomberg : EFICPSV FP Equity
 Type de part : Capitalisation
 Forme juridique : SICAV
 Classification AMF : Monétaire
 Dépositaire : CACEIS BANK
 Devise de la part : EUR
 Valorisation : Quotidienne
 Date de création : 06/06/1985
 Eligible PEA-PME : Non
 Eligible PEA : Non
 UCITS : Non

Règlement/Livraison : J
 Délai de notification : J avant 11h30
 Indicateur de référence : EONIAOIS, TMP CAPI avant 04/01/1999
 Durée de placement recommandée : < 3 mois
 Frais de gestion directs maximum : 1.196 % de l'actif net
 Commission de surperformance : Néant
 Commission de souscription acquise : Néant
 Commission de souscription non acquise : Néant
 Commission de rachat acquise : Néant
 Commission de rachat non acquise : Néant

Nous contacter

Retrouvez nos analyses de marché sur notre site www.ecofi.fr et sur :

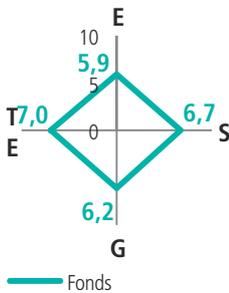
+33 (0) 1 44 88 39 00
 @contact@ecofi.fr

Avertissement : Le présent document ne constitue ni une offre, ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription ou du rachat d'actions de la SICAV et n'a pas de valeur contractuelle. Ce présent document vise les clients professionnels au sens du Code monétaire et financier. Il n'est pas destiné à être remis à des clients ne possédant pas l'expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre leurs propres décisions d'investissement et évaluer correctement les risques encourus. Les instruments financiers à l'actif de ce FIA peuvent connaître les évolutions et aléas des marchés. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. Les données de performances présentées ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus (le cas échéant) lors de l'émission et du rachat des actions et ne tiennent pas compte des frais fiscaux imposés par le pays de résidence de l'investisseur. La catégorie de risque, donnée par l'indicateur synthétique de rendement/risque, associée à ce FIA n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Tout détenteur du présent document est invité à se rapprocher de son conseiller habituel pour mesurer les risques liés au FIA qui y est décrit. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus et le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) visés par l'AMF préalablement à son investissement.

Note ISR du fonds (/10)

6,40

Note ISR du fonds et de l'indice par domaine (/10)



Note ISR : la note ISR globale du fonds et celle du domaine ESG varient de 0 à +10

Domaines ESG et pondérations

E : Environnement (23,33%)

S : Social (23,33%)

G : Gouvernance (23,33%)

TE : « Touche Ecofi » (30%)

La « Touche Ecofi » regroupe 4 critères ESG représentatifs des valeurs portées par Ecofi (cf. tableau supra.)

Processus ISR Engagé

Pour les entreprises : notre processus repose sur deux filtres successifs.

1. Evaluation de la performance Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) des émetteurs, fondée sur la recherche de Vigeo-Eiris et Sustainalytics. Elle inclut la surpondération des indicateurs quantitatifs de résultat (par exemple : taux de fréquence des accidents du travail) et ceux de la « Touche ECOFI ». La note ESG attribuée est ensuite répartie en déciles. Elle est obtenue selon une approche « best in class » (i.e. en relatif par rapport aux entreprises d'un même secteur).

2. Les controverses ESG (pollution, corruption, violation des Droits de l'Homme, etc.) sont évaluées sur une échelle de 1 (impact faible) à 5 (impact fort) par Sustainalytics. Les entreprises parmi les 50% les mieux notées en ESG et qui ne font l'objet d'aucune controverse majeure (de niveaux 4 et 5) sont sélectionnées.

Pour les Etats : notre processus repose sur l'évaluation de la performance ESG des Etats membres de l'OCDE, de la zone Euro, membres ou candidats de l'Union européenne, fondée sur la recherche de Vigeo-Eiris. Notre processus cantonne à 30% du portefeuille les Etats dont la performance ESG est comprise entre les déciles 6 et 8. Les Etats non notés ou mal notés (déciles 9 et 10) ou désignés comme des « paradis fiscaux et judiciaires » sont interdits.

En savoir plus : [Code de transparence AFG-FIR OPC ISR Engagé >>](#)

Liste des 5 entreprises les mieux notées en ESG (/10)

Emetteur	Secteur	Note ESG globale	Décile	E	S	G	TE	Résultats	Niveau max. de controverse	Poids OPC
PSA BANQUE France SOFIB	Finance	7,8	1	6,4	8,3	7,0	9,2	7,3	2	4,8%
SOCIETE GENERALE	Finance	7,7	1	6,8	7,6	7,0	9,0	7,2	3	6,0%
BNPParibas	Finance	7,6	1	6,6	8,3	6,7	8,4	7,2	3	4,8%
AIR LIQUIDE FINANCE	Produits de base	7,3	1	7,1	6,3	7,6	7,9	7,0	2	1,2%
CRCAM CHARENTE-PERIGORD	Finance	7,3	1	6,4	7,8	6,5	8,3	6,9	3	4,8%

Actualité ISR

Les saisons d'assemblées générales se suivent, mais ne se ressemblent pas.

La saison 2017 d'assemblées générales s'annonce mouvementée. Tout d'abord en France où l'adoption de la loi Sapin II introduisant un vote Say on Pay contraignant promet des débats intéressants alors que plusieurs conseils d'administration étaient passés outre l'avis des actionnaires en 2016. Outre-Atlantique, ensuite, l'arrivée de Donald Trump au pouvoir, et son ambition affichée de défaire le Dodd Franck Act – pourtant porteur de nombreuses avancées pour les actionnaires – devrait être suivie avec attention. 2017 était notamment attendue pour être la première année de publication de l'écart de rémunération entre le CEO et le salaire médian des employés. Elle pourrait bien aussi être la dernière.

Repère

L'Investissement socialement responsable (ISR) est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité.

En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Définition de l'AFG FIR.

Exemples de critères ESG et critères surpondérés de la Touche Ecofi

CRITERES ENVIRONNEMENTAUX

- Prévention et contrôle des pollutions
- Système de management environnemental

CRITERES SOCIAUX

- Santé et sécurité des collaborateurs
- Respect des droits syndicaux

CRITERES GOUVERNANCE

- Indépendance et diversité du Conseil d'administration
- Prévention de la corruption

TOUCHE ECOFI

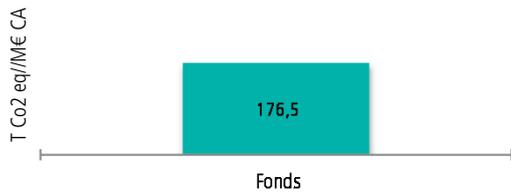
- Equilibre des pouvoirs
- Egalité hommes-femmes et non-discrimination
- Relations responsables avec les clients et fournisseurs
- Rejet des paradis fiscaux

Les indicateurs d'impact ESG évaluent a posteriori les impacts des entreprises détenues en portefeuille sur leur environnement et leurs parties prenantes, à hauteur de l'investissement réalisé. Les données chiffrées utilisées dans le calcul des indicateurs d'impact sont extraites des reportings des entreprises.

Principes et méthodologies de calcul des indicateurs d'impact ESG

► Emissions de Gaz à Effet de Serre

► Intensité carbone



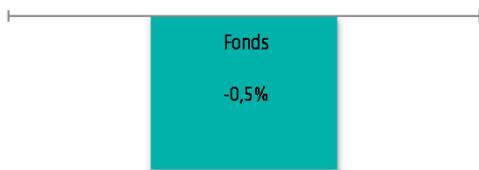
Unité : t CO₂eq / M€ CA

Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) générées par les entreprises détenues en portefeuille sont exprimées en tonne équivalent CO₂ (t CO₂eq).

- Scope 1 : émissions directes des entreprises issues de leurs activités de production (exemple : combustion de carburant sur les sites de l'entreprise).
- Scope 2 : émissions indirectes des entreprises provenant des fournisseurs directs d'énergie (consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur achetées à des tiers). Pour plus d'information : www.ghgprotocol.org.
- L'intensité carbone est calculée en divisant les émissions annuelles de GES des entreprises par leur chiffre d'affaires, pondérée par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.

Sources : Thomson Reuters, Grizzly RI, Ecofi Investissements.

► Variation d'emplois



Sources : Thomson Reuters, Ecofi Investissements..

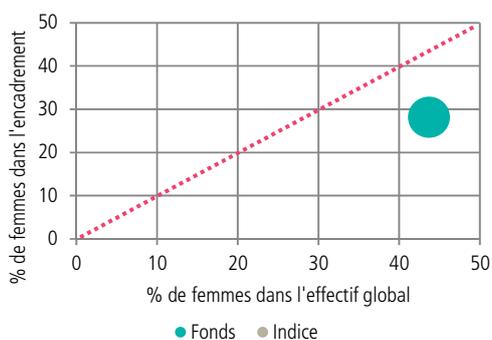
La création d'emplois, génératrice de valeur économique et sociale, est un enjeu majeur.

La variation d'emplois au sein de chaque entreprise est appréciée en faisant la différence entre les effectifs de l'année N et la moyenne des effectifs des quatre années précédentes, le tout rapporté à cette même moyenne.

Les variations supérieures de +/- 20% sont exclues afin de limiter l'impact des changements de périmètre (acquisitions et cessions).

Le résultat à l'échelle du portefeuille est obtenu en pondérant les résultats individuels par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.

► Représentativité des femmes aux postes d'encadrement



..... Respect de l'équilibre hommes / femmes

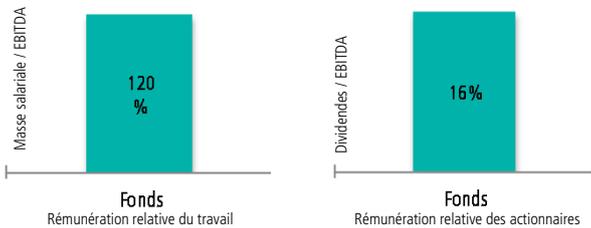
Sources : Thomson Reuters, Ecofi Investissements.

La représentativité des femmes à des postes d'encadrement, au-delà du principe de diversité et d'égalité des chances, permet aux entreprises de profiter pleinement de tous leurs talents.

Nous comparons la moyenne de femmes dans l'encadrement en année N avec le pourcentage de femmes dans les effectifs globaux en année N des entreprises en portefeuille, pondérée par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.

Le respect de l'équilibre hommes/femmes correspond à une part de femmes équivalente dans l'effectif global et dans l'effectif cadre.

► Partage de la valeur économique



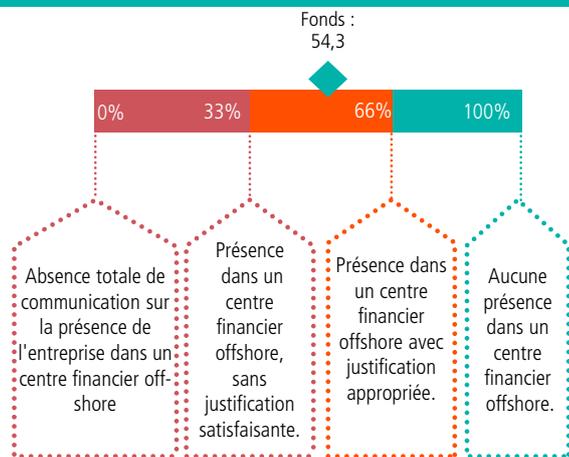
Sources : Thomson Reuters, Ecofi Investissements.

Afin d’observer le partage de la valeur économique avec les actionnaires et avec les salariés, nous observons les dividendes versés aux actionnaires et la masse salariale, rapportés à un indicateur de rentabilité (EBITDA).

La rémunération relative du travail est la moyenne des coûts salariaux en année N des émetteurs rapportée à leur EBITDA. La rémunération relative des actionnaires est la moyenne des dividendes versés en année N par les émetteurs rapportée à leur EBITDA.

Chaque indicateur est pondéré par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille.

Responsabilité fiscale



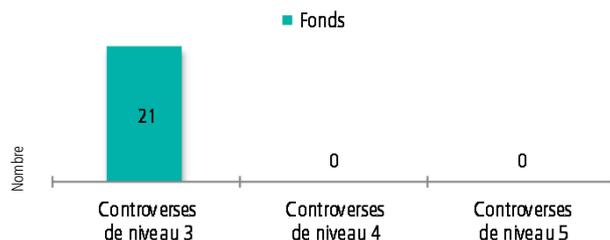
Sources : Vigeo-Eiris, Ecofi Investissements.

A l’heure où les Etats sont préoccupés par la réduction de leur déficit budgétaire, l’évasion fiscale et le blanchiment de capitaux, l’objectif est de favoriser les entreprises qui ne sont pas présentes (siège social, opérations ou comptes bancaires) dans les paradis fiscaux (ou centres financiers offshore) ou celles qui peuvent justifier de cette présence par des raisons économiques.

Vigeo-Eiris évalue la présence des émetteurs et la justification de présence dans les centres financiers offshore selon une échelle à quatre niveaux et leur attribue une note de 0 à 100.

Chaque résultat est pondéré par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille.

Controverses ESG



Sources : Sustainalytics, Ecofi investissements.

Une controverse est un incident négatif qui résulte d’une mauvaise gestion des risques Environnementaux, Sociaux et/ou de Gouvernance (ESG) par les entreprises (accidents industriels, pollutions, corruption, pratiques anticoncurrentielles, sécurité des produits, travail des enfants, etc.).

Les controverses sont évaluées en fonction de leur gravité (impact de l’incident, impact des risques liés, responsabilité du management et réaction de l’entreprise) sur une échelle de 1 (controverse faible) à 5 (controverse importante).

Le graphique présente la somme des controverses de niveaux 3, 4 et 5 pour les émetteurs en portefeuille.

Avertissement : Le présent document ne constitue ni une offre, ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription ou du rachat d’actions de la SICAV et n’a pas de valeur contractuelle. Ce présent document vise les clients professionnels au sens du Code monétaire et financier. Il n’est pas destiné à être remis à des clients ne possédant pas l’expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre leurs propres décisions d’investissement et évaluer correctement les risques encourus. Les instruments financiers à l’actif de ce FIA peuvent connaître les évolutions et aléas des marchés. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. Les données de performances présentées ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus (le cas échéant) lors de l’émission et du rachat des actions et ne tiennent pas compte des frais fiscaux imposés par le pays de résidence de l’investisseur. La catégorie de risque, donnée par l’indicateur synthétique de rendement/risque, associée à ce FIA n’est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Tout détenteur du présent document est invité à se rapprocher de son conseiller habituel pour mesurer les risques liés au FIA qui y est décrit. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus et le document d’information clé pour l’investisseur (DIC) visés par l’AMF préalablement à son investissement.